

Salles d'audience du canton de Fribourg - capacités maximales des salles d'audience Mise à jour du 16 septembre 2021

Localisation	Autorité	Nbre de salles	Capacité max. (nbre de pers.)	Remarques	
Broye	Tribunal de la Broye	1	9		
	Justice de paix de la Broye	1	6		
	Préfecture de la Broye	1	6	1 magistrat, 1 secrétaire, 4 justiciables	
Glâne	Tribunal de la Glâne	1	8		
	Justice de paix de la Glâne	1	4	Seulement en juge unique (ou utilisation de la salle du Tribunal)	
	Préfecture de la Glâne	1	6	1 magistrat, 1 secrétaire, 4 justiciables	
Gruyère	Tribunal de la Gruyère	2	14	Dont deux personnes dans l'alcove LAVI	
			7-9	7 personnes ou 9 personnes avec pose d'une protectin plexiglas sur un des bureaux d'assesseurs	
	Justice de paix de la Gruyère	1	8		
	Préfecture de la Gruyère	1	8	1 magistrat, 1 secrétaire, 6 justiciables	
Sarine	Tribunal cantonal	2	15		
				Pas utilisée	
	Tribunal de la Sarine		6	6	Président, 1 greffier ou secrétaire, 2 parties ou mandataires, 1 témoin, public:1
			6	6	Président, 1 greffier ou secrétaire, 2 parties ou mandataires, 1 témoin, public:1
			17	17	Tribunal civil (Président, 4 juges assesseurs, 1 greffier ou secrétaire), 8 parties et mandataires, 1 interprète, 1 convoyeur ou huissier, public: 1
			22	22	Tribunal pénal/civil (Président, 4 juges assesseurs, 1 greffier ou secrétaire), 8 parties et mandataires, 2 interprètes, 1 témoin, 1 convoyeur ou huissier, public: 4
			28	28	Tribunal pénal/civil (Président, 4 juges assesseurs, 1 greffier ou secrétaire), 12 parties et mandataires, 2 interprètes, 3 convoyeur ou huissier, presse:1, public: 4
		22	22	Tribunal pénal/civil (Président, 4 juges assesseurs, 1 greffier ou secrétaire), 8 parties et mandataires, 2 interprètes, 2 convoyeur ou huissier, presse: 2, public: 2	
	Justice de paix de la Sarine	1	9	La salle d'audience peut accueillir l'autorité de protection (juge, 2 assesseurs, greffier) et 2 parties, 2 mandataires et 1 interprète Les bureaux des juges permettent chacun d'accueillir 4 personnes au max, mais ne peuvent pas être mis à disposition d'autres autorités	
	Tribunal pénal des mineurs	1	11	jusqu'au 28.02.2021 dès le 01.03.2021	
Ministère public		5	7		
			7		
			7		
			9		
Préfecture de la Sarine	1	6	1 magistrat, 1 secrétaire, 4 justiciables		
Tribunal du Lac	1	7	Seulement en juge unique		
Lac	Justice de paix du Lac	1	9		
	Préfecture du Lac	1	6	1 magistrat, 1 secrétaire, 4 justiciables	
Singine	Tribunal de la Singine	1	13	Tribunal civil / pénal (Président, 2 ou 4 juges assesseurs, greffier ou secrétaire) & 2 parties, 2 mandataires, 1 interprète	
	Justice de paix de la Singine	0	0	Utilisation de la salle du Tribunal	
	Préfecture de la Singine	1	6	1 magistrat, 1 secrétaire, 4 justiciables	
Veveyse	Tribunal de la Veveyse	1	9		
	Justice de paix de la Veveyse	1	6	Seulement en juge unique	
	Préfecture de la Veveyse	1	5	1 magistrat, 1 secrétaire, 3 justiciables	